



FICHE D'INSCRIPTION 2025

À retourner impérativement **avant le 20 Avril, dûment renseignée**
à l'Association « **TERRES** » ☐ 15, rue de l'Oratoire 70110 VILLAFANS
ou par courriel : contact@lesbiojours.fr

RAISON SOCIALE :

N° SIRET :

Type de structure : Association non commerciale Association commerciale

Collectivité Producteur local Transformateur Entreprise Artiste

NOM : **Prénom** :

Adresse :

Commune : Code postal :

Téléphone fixe : / / / / Portable : / / / /

Adresse courriel :@

Nature des produits Bio ou artisanaux présentés (*liste complète*) :

Animations éventuelles proposées :

Caractéristiques du stand souhaité

Forfait de 3 mètres linéaires + mètres linéaires supplémentaires

Branchement électrique : NON OUI Puissance souhaitée :Watts

Véhicule sur place : NON OUI (30€ supplémentaires)

● Je possède mon propre abri : OUI NON

● Je souhaite louer un stand abrité individuel de 3m X 3m : OUI

● Je souhaite louer un espace de 3m x 3m sous un chapiteau collectif : OUI

J'aurais besoin de table.s de brasserie.

Engagement

Je soussigné(e)m'engage à :

● Participer à la 22^{ème} foire des BIO'Jours en Franche-Comté à Faucogney-et-la-Mer

● Exposer les produits énoncés ci-dessus,

● Afficher le document de certification AB le jour de la manifestation si denrées comestibles ou le logo Cosmébio, Écocert ou Oeko-tex.

Adhésion à l'association TERRES

L'adhésion annuelle est gratuite. Je souhaite être membre : OUI NON

Règlement :

Je joins à cette fiche d'inscription **deux chèques identiques** de..... €
chacun à l'ordre de l'Association « TERRES » représentant les frais de participation.

Fait à le / / 2025

Signature, cachet commercial



Modalités 2025 – 22^{ème} édition - Partie à conserver

Samedi 13 et dimanche 14 Septembre 2025 - Entrée gratuite du public -
Faucogney-et-la-Mer (70310). De 10h à 20h00 le samedi
De 10h à 19h00 le dimanche.

Restauration, conférences, expositions, concerts et animations sur le site.

Accueil des exposants : **SAMEDI matin 13 Septembre 2024 de 8h30 à 13h00.**

Communication autour de l'événement : radios, télévision, presse nationale et régionale, affichage, tracts, site internet, page Facebook et Instagram...

Stand :

- Merci de prévoir tables, chaises, tréteaux, grilles et autres accessoires nécessaires à votre installation ainsi qu'un abri pour d'éventuelles intempéries.
- La foire des BIO'Jours tend vers le zéro déchet. Pour ménager le travail des bénévoles et améliorer le tri nous vous invitons à emporter vos déchets à l'issue de la foire.
- Les branchements électriques seront possibles mais uniquement en cas d'absolue nécessité. Nous le signaler impérativement lors de la réservation en précisant la puissance désirée (nombre de Watts) et prévoir une rallonge électrique adaptée.
- **Pas de cafetière, bouilloire, four, chauffage ou plaque électrique sur votre stand.** (risque de surcharge électrique du site).
- Pour conserver un caractère convivial à la foire, les véhicules sont prohibés sur le site de la foire, sauf impératif (coût supplémentaire).

Les stands seront respectueux de l'environnement.

Tarifs :

Stand - tarif différencié selon le type de structure.

- Forfait général pour 3m X 3m : 80 €
- Forfait **producteurs uniquement** 3m X 3m : 70 €
- Forfait associations non commerciales 3m X 3m : 15 €
- Forfait associations avec ventes solidaires 3m X 3m : 30 €

Options :

- Branchement électrique : 5 € (indiquer la puissance)
- Stationnement du véhicule sur le site : 30 €
- Table de brasserie : 10 €
- Location d'un abri de stand individuel 3m X 3m : 50 €
- Supplément pour installation (3m X 3m) sous chapiteau collectif : 50 €
- Le mètre supplémentaire : en extérieur 10 € - sous chapiteau 15 €

Modalité de règlement des frais et options :

La fiche d'inscription dûment remplie est à retourner, **accompagnée de votre règlement intégral, en deux chèques identiques, avant le 20 avril 2025 à :**

Association « TERRES » - Christiane ZOLGER

15, rue de l'Oratoire - 70110 VILLAFANS

Au-delà du 20 avril, merci d'ajouter le surcoût de 20 euros.

Le premier chèque sera encaissé dès réception pour couvrir les frais d'organisation. Le second sera débité après la manifestation, même en cas de non-participation sauf cas de force majeure avec certificat médical.

Renseignements et contacts :

Christiane : 06 78 11 33 96 - Fabienne (administration) : 06 84 02 39 55

Marie-Odile (placement) : 06 04 04 99 36 – Catherine : 06 86 59 24 26

Courriel : contact@lesbiojours.fr site internet : www.lesbiojours.fr

Facebook et Instagram « Les Biojours en Franche-Comté »